

Courrier adressé au préfet de l'Isère par la coordination « Bouge ta pref' 38 » le 29/08/2024

Monsieur le Préfet,

Les semaines et les mois passent et notre coordination ne constate hélas pas d'amélioration à la situation des personnes étrangères qui ont besoin d'obtenir un rendez-vous à la Préfecture de l'Isère pour leurs démarches administratives. Comme nous vous l'avons déjà indiqué à plusieurs reprises au cours des mois précédents, depuis le 15 mars 2024, date depuis laquelle aucun accès n'est possible sans avoir préalablement obtenu un rendez-vous par internet, il y a une pénurie totalement anormale de rendez-vous proposés. En outre, lorsque les créneaux de rendez-vous apparaissent, ils disparaissent très fréquemment dès qu'ils sont affichés. Nous avons noté qu'il y avait d'ailleurs eu une absence totale de rendez-vous proposés pour les premières demandes pendant 5 semaines. A ce jour, ils réapparaissent une semaine sur deux et c'est le cas aussi pour les demandes de renouvellement de titre.

S'ajoutent à cette situation des délais de traitement des demandes extrêmement longs, de plus en plus souvent supérieurs à 6 mois pour les demandes de renouvellement. Par conséquent, nos associations continuent d'être alertées par des personnes qui ne peuvent pas faire renouveler leur titre de séjour ou, à défaut, leur récépissé. Certaines ont déjà **perdu leur emploi, leurs droits sociaux et leur logement**. D'autres risquent d'être très vite dans la même situation.

Exemples : Monsieur S en France depuis 2012 a eu un titre de séjour Compétences et Talents en 2018 jusqu'à mai 2023 et un titre de séjour Parent d'Enfant Français en 2023-2024. Le renouvellement a été demandé le 21/05/2024 sans réponse jusqu'à présent. Il n'a plus le droit de travailler et ne touche plus d'allocation chômage.

Monsieur A a obtenu du Tribunal Administratif en février 2024 que la Préfecture lui délivre un titre de séjour dans un délai de 3 mois. Cela fait 6 mois et toujours pas de titre !

D'autres encore ne sont pas en mesure de déposer une première demande de titre de séjour, faute de rendez-vous. Nous constatons aussi que le point d'accueil numérique (PAN) est fermé depuis juin 2024.

Nous sommes très inquiets car cette situation que nous avons dénoncée dans une lettre ouverte au mois de mai 2024 et qui a été signée par près de **50 associations et autres organisations**, ne progresse pas.

Monsieur le Préfet, nous vous demandons de bien vouloir nous indiquer le nombre de rendez-vous proposés et réalisés actuellement chaque semaine par catégorie de demande et comment ces nombres de rendez-vous vont évoluer dans les mois à venir pour répondre aux besoins.

Nous renouvelons notre demande de vous rencontrer pour rechercher des solutions à toutes les difficultés qui pénalisent gravement les personnes étrangères en Isère et vous trouverez en pièce jointe le rappel de nos constats et propositions que nous vous avons envoyés en juin dernier.

Dans l'attente, veuillez agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de nos respectueuses salutations.

La coordination **BOUGE TA PREF'38**